

30 avril 2019

## CIRCULAIRE CTOI

2019–21

Madame/Monsieur,

### DEMANDE DE STATUT D'OBSERVATEUR DE BLUE MARINE FOUNDATION

Veillez trouver, ci-joint, une lettre de demande de la Blue Marine Foundation pour participer en tant qu'observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission sont invitées à examiner la candidature de l'observateur potentiel susmentionné pour assister aux réunions de la CTOI, en tenant compte du paragraphe pertinent de l'Article XIV ci-dessous, concernant les organisations non-gouvernementales.

#### Article XIV : Participation des observateurs

*Article XIV.5 La Commission peut inviter, sur leur demande, des organisations non gouvernementales ayant des compétences particulières dans son domaine d'activité, à suivre telle ou telle de ses réunions qu'elle aura spécifiquement indiquée. La liste des ONG souhaitant être invitées est soumise, par le Secrétaire exécutif, aux membres de la Commission, au plus tard 60 jours avant la session. Si l'un des membres de la Commission formule une objection en indiquant ses raisons par écrit dans un délai de 30 jours, la question est soumise à décision de la Commission par procédure écrite.*

Veillez noter que cette demande a été reçue 54 jours avant la réunion. Le demandant a été informé que sa requête pourrait être rejetée en raison de ce point technique.

Les Membres souhaiteront peut-être permettre à la Blue Marine Foundation de participer en qualité d'observateur compte tenu de son intérêt envers la CTOI, comme exposé dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que l'approbation a été accordée au Secrétaire exécutif pour inviter l'observateur potentiel à participer aux réunions de la CTOI.

Cordialement,



Christopher O'Brien  
Secrétaire exécutif

#### Pièce jointe :

- Courrier de Blue Marine Foundation

Distribution

**Parties contractantes de la CTOI** : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union européenne, France (Territoires), Guinée, Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du sud, Sri Lanka, Soudan, République Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni (TOM), Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie** : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.



BLUE MARINE  
FOUNDATION

Blue Marine Foundation  
Somerset House  
Strand  
London  
WC2R 1LA  
United Kingdom

Ms Susan Imende Ugandi  
Chairperson of the Commission  
Indian Ocean Tuna Commission  
Le Chantier Mall (2nd floor)  
PO Box 1011  
Victoria Mahé  
Seychelles

le 24 avril 2019

Chère Mme Imende Ugandi,

Je vous adresse le présent courrier en vue de solliciter l'inscription de mon organisation, Blue Marine Foundation (BLUE), en tant qu'observateur pré-approuvé afin de pouvoir assister à la 23<sup>e</sup> session de la Commission des Thons de l'Océan Indien le 17 juin 2019.

La Grande-Bretagne est une destination majeure pour les thons de l'Océan Indien et BLUE fait partie d'un groupe de travail gouvernemental, susceptible d'étayer une position différente, plus indépendante de la Grande-Bretagne auprès des ORGP thonières, de la part du Royaume-Uni après le Brexit.

Nous souhaiterions être plus impliqués afin d'être plus informés.

Par le passé, BLUE, ou ses fondateurs ont contribué à la défense du rétablissement du thon rouge en Méditerranée, une grande réussite désormais en cours, et ont joué un rôle majeur dans la création d'une aire marine protégée dans l'Archipel des Chagos.

BLUE a mis en place un programme aux Maldives et envisage d'en développer un deuxième au Sri Lanka, de telle sorte que participer à la CTOI semble être une démarche naturelle.

Cordialement,

Charles Clover  
Directeur exécutif, Blue Marine Foundation  
[Charles@bluemarinefoundation.com](mailto:Charles@bluemarinefoundation.com)